Activité de la Chambre de commerce suisse en France pendant le mois de mai 1944

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **24 (1944)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT LE MOIS DE MAI 1944

Le volume des échanges franco-suisses diminue comme la « peau de chagrin ». Quoique la France et la Suisse soient pour le moment, en dehors du centre des opérations militaires, la situation générale actuelle pèse lourdement sur les relations économiques des deux pays. Dans l'intérêt de l'un comme de l'autre, souhaitons qu'un courant d'affaires, si réduit soit-il, puisse être maintenu entre eux jusqu'au retour de la paix. Il faudrait pouvoir sauvegarder l'héritage du passé et préparer l'avenir. La Chambre de Commerce Suisse en France s'y emploie de toutes ses forces, mais que de difficultés elle rencontre sur son chemin.

Les mailles du filet tendu entre les deux pays se resserrent sans cesse et laissent passer de moins en moins de marchandises. Nos démarches pour obtenir, en faveur de nos Membres, des licences devant leur permettre d'importer ou d'exporter, ont abouti en mai à des résultats beaucoup moins satisfaisants que pendant les mois précédents. Les autorités d'occupation exercent, depuis peu, un contrôle sur l'entrée en France des marchandises suisses, comme sur la sortie vers la Suisse des marchandises françaises. L'une et l'autre de ces opérations ne peuvent être effectuées qu'au vu d'un visa allemand particulièrement difficile à obtenir. Les formalités du côté suisse comme du côté français sont également longues et compliquées. Nous nous efforçons de les simplifier pour nos Adhérents, en intervenant en leur faveur auprès des Administrations compétentes. Les résultats acquis en mai ont été les suivants :

Nombre de licences :	Obtenues	Refusées
Importations suisses en France ..	38	3
Exportations françaises en Suisse .	17	2

Pour les ventes en France de marchandises suisses, le principal obstacle continue à être le long délai de paiement par compensation, actuellement de douze mois environ et les difficultés pour obtenir des accréditifs en banque afin de parer à cet état de choses; plus le déficit du « clearing » franco-suisse augmente — il serait aujourd'hui de l'ordre de 50 millions de francs suisses — plus il faut attendre longtemps la compensation en Suisse des sommes versées en France. Au sujet des ventes en Suisse de marchandises françaises, nous rappelons que ces dernières sont de plus en plus difficiles à trouver et que leur prix trop élevé rend presque impossible leur écoulement en Suisse; nous en avons un exemple frappant avec le vin, le premier article français d'exportation, qui est concurrencé, outre-Jura, par les vins originaires de Hongrie, d'Espagne et d'autres pays.

Nous avions espéré que, par le truchement des compensations de contingents, il aurait pu être remédié à ces difficultés; de nombreux projets ont été mis sur pied, non sans peine, mais peu ont abouti jusqu'à ce jour; malgré tout nous continuons à nous en occuper très activement. La question des transports est de plus en plus cruciale; après avoir été priés, par les Administrations compétentes, de suspendre pendant le mois d'avril nos interventions dans ce domaine, nous les avons reprises en mai, sans beaucoup de succès toutefois.

Par contre, de meilleurs résultats, en mai et au cours des mois précédents, ont été obtenus, en ce qui concerne les recouvrements de créances confiés à la Compagnie, dont les versements au « clearing » franco-suisse ont augmenté; elle a de même poursuivi les démarches en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à certains transferts financiers d'un pays à l'autre.

Les demandes d'agents cherchant des maisons suisses à représenter en France continuent à affluer auprès de nos Services; il en est de même des demandes de maisons françaises cherchant des agents en Suisse; mais les offres correspondant aux unes et aux autres sont très rares; notre travail consiste à provoquer ces offres; nos correspondants en Suisse s'y emploient et nous voudrions précisément développer cette branche de notre activité en vue de la reprise des relations économiques franco-suisses au lendemain de la guerre.

En attendant, le marasme actuel du commerce entre les deux pays est confirmé, entre autres, par la diminution du nombre des lettres de caractère commercial, échangées par notre intermédiaire pendant le mois écoulé; au cours de la même période, le délai moyen de transmission de Suisse en France (zone Nord) a été de 13 jours et en sens inverse de 12 jours, contre 13 et 9 jours en avril. Le nombre des laissez-passer obtenus en faveur de nos compatriotes de la région parisienne désireux d'effectuer des voyages d'affaires en Suisse est également en baisse.

Il faut en prendre notre parti : les échanges commerciaux entre France et Suisse souffrent présentement de l'insécurité du moment. Mais, espérons que cette période de stagnation sera de courte durée et que ces échanges retrouveront bientôt toute leur vitalité et d'une façon plus marquée encore que ce ne fut le cas après des éclipses analogues, comme celles de septembre 1939 et juin 1940.

Persévérons!

Gérard de PURY,
Secrétaire Général
de la Chambre de Commerce Suisse en France.

INSIGNE SPORTIF SUISSE

Nous avons publié dans la Revue de mai un article relatif à l'organisation en France des épreuves de l'insigne sportif suisse. Nos correspondants nous ont donné entre temps des renseignements sur les concours organisés en province. Il en ressort que jusqu'à présent des épreuves n'ont été organisées qu'à Toulouse, où elles ont obtenu également un vif succès. En ce qui concerne l'organisation des épreuvres à Paris, précisons que l'adresse de M. Boillat est : 8 rue Abel, Paris (12e). Tél. : Did. 48-33.